

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 07196

Numéro SIREN : 341 802 148

Nom ou dénomination : SUPER LECOURBE

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2018 sous le numéro de dépôt 80937

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 10-08-2018

N° DE DEPOT : 080937

N° GESTION : 1987B07196

N° SIREN : 341802148

DENOMINATION : SUPER LECOURBE

ADRESSE : 173 RUE LECOURBE 75015 PARIS

MILLESIME : 2017

COMPTES ANNUELS

SUPER LECOURBE

Société par actions simplifiée

173 RUE LECOURBE 75015 PARIS

DATE DE CLOTURE : 31/12/2017

COMPTES ANNUELS

SUPER LECOURBE

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	1 551	1 184	367	304
Fonds commercial	274 408	0	274 408	274 408
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	275 959	1 184	274 775	274 712
Terrains	0	0	0	0
Constructions	216 669	179 366	37 303	38 516
Installations techniques, matériel	93 959	66 851	27 108	39 241
Autres immobilisations corporelles	611 021	312 000	299 020	500 985
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	921 649	558 217	363 432	578 742
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	19 056	0	19 056	19 056
TOTAL immobilisations financières	19 056	0	19 056	19 056
Total Actif Immobilisé (II)	1 216 664	559 401	657 263	872 510
Matières premières, approvisionnements	137	0	137	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	280 738	17 147	263 591	219 500
TOTAL Stock	280 874	17 147	263 727	219 500
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	835	0	835	17 933
Autres créances	62 207	0	62 207	93 343
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	63 042	0	63 042	111 276
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres				
Disponibilités	30 617	0	30 617	28 767
TOTAL Disponibilités	30 617	0	30 617	28 767
Charges constatées d'avance	1 454	0	1 454	408
Total Actif Circulant (III)	375 987	17 147	358 840	359 952
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	1 592 651	576 548	1 016 103	1 232 463

Bilan passif

BILAN PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 40 000	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	124 172	35 851
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		128 172	39 851
Report à nouveau		0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-279 743	-206 671
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-111 571	-126 820
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FOND PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		0	478 423
Provisions pour charges		10 853	9 095
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		10 853	487 518
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		8 399	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	0
TOTAL Dettes financières		8 399	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		134 420	148 908
Dettes fiscales et sociales		93 583	78 592
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8 570	41 972
Autres dettes		871 849	602 292
TOTAL Dettes d'exploitation		1 108 422	871 765
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		1 116 821	871 765
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		1 016 103	1 232 463

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	2 607 258	0	2 607 258	2 737 420
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	1 539	0	1 539	7 237
Chiffres d'affaires nets	2 608 796	0	2 608 796	2 744 657
Production stockée		0	0	0
Production immobilisée		0	0	0
Subventions d'exploitation		0	0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			519 892	43 135
Autres produits			347	1 060
Total des produits d'exploitation (I)			3 129 035	2 788 852
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 053 633	2 174 588
Variation de stock (marchandises)			-30 053	-24 295
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-137	0
Autres achats et charges externes			322 368	305 111
Impôts, taxes et versements assimilés			4 254	30 062
Salaires et traitements			298 362	281 990
Charges sociales			97 705	92 578
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	47 577	58 977
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant :	dotations aux provisions	17 147	31 185
	Pour risques et charges :	dotations aux provisions	10 853	32 142
Autres charges			589 146	6 999
Total des charges d'exploitation (II)			3 410 856	2 989 336
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-281 821	-200 484
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			2 864	1 162
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			2 864	1 162
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			8 054	7 350
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			8 054	7 350
RÉSULTAT FINANCIER			-5 190	-6 187
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			287 011	-206 671

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	204 615	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	204 615	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	204 548	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	204 548	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	68	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-7 201	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	3 336 515	2 790 014
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 616 257	2 996 686
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-279 743	-206 671

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	276 367	0	428
	Terrains	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	216 669	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	115 902	0	2 833
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	821 929	0	32 919
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	73 584	0	696
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0
	TOTAL (III)	1 228 084	0	36 448
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	19 056	0	0
	TOTAL (IV)	19 056	0	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 523 507	0	36 877
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation
		Virement	Cession	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	836	275 959
	Terrains	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	216 669
	Installations générales, agencements et	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	24 778	93 959
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements	0	287 741	567 108
	Matériel de transport	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	30 367	43 913
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0
	TOTAL (III)	0	342 884	921 649
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0
	Autres participations	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	19 056
	TOTAL (IV)	0	0	19 056
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	343 720	1 216 664

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

SUPER LECOURBE

Engagement hors bilan

Néant

Intégration fiscale

La société SUPER LECOURBE est membre du groupe intégré constitué par la société Casino Guichard Perrachon dont le siège social est situé 1 Esplanade de France 42000 Saint Etienne depuis le 01/01/2010.

CICE

Au titres de l'exercice clos le 31/12/2017 la société va bénéficier d'un crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi (CICE) d'un montant de 17.933 €. Le taux du CICE est de 7% au 31/12/2017.

Ce crédit d'impôt a été calculé à partir des éléments suivants :

- Salaires réels au 31 décembre 2017
- Primes et bonus
- Absences rémunérées (congrés payés et RTT)

Ce crédit d'impôt a été comptabilisé au crédit d'un compte 64 " Charges de personnel"

Le CICE n'a pas servi à financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni à augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Evénements post clôture

Néant

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les Fonds de commerce des magasins qualifiés "sites difficiles" sont valorisés à 1 mois de chiffre d'affaire TTC.

Le groupe a procédé à une revue de l'estimation des multiples pris en compte pour la détermination de la valeur vénale des actifs dans le cadre des tests de dépréciation conduisant à une modification de ces multiples de chiffre d'affaires décrits ci-dessus. Cette revue a été réalisée sur la base des transactions réelles de marché.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'usage est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 3 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux de marché à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

La valeur terminale est évaluée sur la base de l'EBITDA estimé pour l'exercice multiplié par 9 (multiple déterminé en central par le Groupe Casino).

Dès lors que la situation nette réévaluée reste négative, il convient d'y appliquer le pourcentage de détention dans la filiale, d'analyser la part de cette situation nette négative déjà provisionnée au titre de la dépréciation des comptes-courants le cas échéant, et de comptabiliser le complément au titre de la provision pour risque.

Provisions : engagement de retraite

Les provisions sont désormais évaluées à l'aide d'un logiciel qui permet de calculer l'engagement selon les normes IAS 19 et la recommandation 2003-R-01 et conformément aux dispositions de la convention collective du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire en vigueur dans l'entreprise.

Les hypothèses retenues dans le calcul de la provision pour retraites sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.7 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Taux de charges patronales : 42%

Le turnover est calculé par catégorie socio-professionnelle

De plus, ces engagements de retraite sont basés sur le départ volontaire à l'initiative du salarié.

Intégration fiscale

Les modalités de répartition de l'impôt société :

Les sociétés faisant partie de périmètre d'intégration fiscale supportent la charge d'impôt sur les Sociétés et les contributions additionnelles.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt société en l'absence d'intégration est nulle.

Déficits reportables : 1030872 €

Faits marquants sur l'exercice affectant la présentation et/ou la comparabilité des comptes annuels

Changement d'actionnaire

La société FRANPRIX HOLDING a racheté 2.500 actions de la société SUPER LECOURBE à la société SUPERETTE PARIS

Recapitalisation

La société a procédé en date du 21/06/2017 à une augmentation du capital social par création d'actions nouvelles d'une valeur de 294.992 € suivie d'une réduction de capital d'un montant 294.992 € afin de ramener le capital à 40.000 €

Stocks et en cours

Les stocks sont évalués au prix d'achat HT selon la méthode suivante :

Les stocks sont dans un premier temps valorisés à leur prix de vente TTC. Cette valorisation est ensuite corrigée de la TVA et de la marge moyenne pratiquée au cours de l'exercice considéré. Cette correction est pratiquée en tenant compte de la ventilation de ce chiffre d'affaires, entre les différents taux de TVA suivant les statistiques d'achats.

Une provision pour dépréciation des stocks est calculée au 31/12 de l'exercice, sur la base du chiffre d'affaires réalisé depuis le dernier inventaire, jusqu'au 31/12 de l'année. A ce chiffre d'affaires, est appliqué le taux de démarque moyen connu à la fin de l'exercice, permettant ainsi de déterminer une provision pour dépréciation des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de dévalorisation.

Valeur mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'achat. A la fin de l'exercice une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de dévalorisation.

Provisions pour risques et charges

En accord avec le règlement CRC n° 2000-06 sur les passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

De même, la constatation d'une situation nette négative auprès des filiales détenues par la société, entraîne un risque pour celle-ci à concurrence de son taux de détention.

Ce risque fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision lorsque la situation nette "réévaluée" de la filiale reste négative.

Par situation nette "réévaluée" d'une filiale, on entend sa situation nette comptable diminuée de la VNC de ses actifs immobilisés, majorée de la valeur recouvrable de son fonds de commerce.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale est le montant qui peut-être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre les parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. Dans les sociétés Filiales qui exploitent des magasins, la valeur vénale est valorisée en mois de CA TTC ajustée, le cas échéant des plus ou moins values immobilières.

Le nombre de mois de CA TTC retenu varie selon plusieurs variables : zones géographiques, caractère stratégique ou seuils de chiffre d'affaires.

Multiples FP	Paris	Banlieue	Province
	5,5	4	3,5

Multiples LP	Paris	Banlieue/Province
CA annuel TTC < 2,5 M€	5,5	2,5
CA annuel TTC (2,5 M€ < CA < 5 M€)	5,5	2,5
CA annuel TTC (5 M€ < CA < 8 M€)	5,5	2,5
CA annuel TTC > 8 M€	5,5	5

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires , hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production
- les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants : (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel)

	Amortissement comptable	Amortissement fiscal
Constructions	40 à 50 ans L	20 ans L
Agencements des constructions	10 à 50 ans L	10 à 50 ans L
Installations techniques, mat. Outillage	3 à 10 ans L	3 à 10 ans L
Installations générales Agencements	8 à 15 ans L	8 à 15 ans L
Matériel de transport	4 ans L	4 ans L
Mobilier de bureau et informatique	3 à 5 ans L	3 à 5 ans L
Mobilier de bureau	5 à 10 ans L	5 à 10 ans L

Seuls sont considérés en tant qu'amortissements dérogatoires, l'excédent des amortissements fiscalement déductibles par rapport aux amortissements comptabilisés en tant que dépréciation économiquement justifiée.

Dépréciations des actifs

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet, à chaque clôture, de test de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les indices de perte de valeurs suivis par la société peuvent être des éléments marché (arrivée d'un concurrent par exemple) ou internes (évolution du chiffre d'affaires, des marges, poids des actifs d'exploitation liés au fonds de commerce sur le chiffre d'affaires...).

Le test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif ou groupe d'actifs à sa valeur recouvrable et de comptabiliser une dépréciation pour la différence si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur vénale est valorisée en mois de CA TTC ajustée, le cas échéant des plus ou moins values immobilières.

Le nombre de mois de CA TTC retenu varie selon plusieurs variables : zone géographique, caractère stratégique ou seuils de chiffre d'affaires.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'usage est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 3 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, et actualisés en retenant des taux de marché à long terme avant impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

La valeur terminale est évaluée sur la base d'un multiple de l'EBITDA estimé au 31/12/N (multiple déterminé en central par le groupe Casino).

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017

dont le total est 1 016 103 € et le résultat s'élève à -279 743 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Règles et méthodes comptables

SUPER LECOURBE est une Société par actions simplifiée de droit français

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des dispositions du règlement ANC N°2014-03 et conformément aux hypothèses de base :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société SUPER LECOURBE bénéficiera du soutien du groupe FRANPRIX LEADER PRICE qui prendra, le cas échéant, les dispositions nécessaires pour lui permettre de continuer son exploitation.

Comme exposé ci-avant, et malgré la situation nette inférieure à la moitié du capital social depuis le 31/12/2017, les comptes de l'exercice clos au 31/12/2017 ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation. Ce principe comptable a été retenu compte tenu des perspectives que porte la société SUPER LECOURBE ainsi que du soutien financier du Groupe Franprix Leader Price, dont bénéficie notre société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Présentation des comptes

Le plan comptable adopté par la société a été harmonisé avec le plan du groupe CASINO pour permettre une meilleure lisibilité des états financiers

Immobilisations incorporelles

Les taux d'amortissement des immobilisations incorporelles sont les suivants :

	Amortissement comptable	Amortissement fiscal
Frais de recherche et développement	8 ans L	8 ans L
Concessions et droits similaires	1 à 3 ans L	1 à 3 ans L
Marques	Non amortissable	Non amortissable

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

SUPER LECOURBE

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 654	62	532	1 184		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	178 153	1 213	0	179 366		
	Installations générales, agencements	0	0	0	0		
Installations techniques, matériels et outillages		76 662	10 076	19 887	66 851		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	364 751	29 936	106 976	287 711		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	29 776	6 291	11 777	24 290		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		649 342	47 515	138 840	558 217		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		650 997	47 577	139 172	559 401		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS						Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab.	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
• Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	478 423	0	478 423	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	9 095	10 853	9 095	10 853
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	487 518	10 853	487 518	10 853
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	31 185	17 147	31 185	17 147
Provisions sur comptes clients	0	0	0	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	31 185	17 147	31 185	17 147
TOTAL GENERAL (I + II + III)	518 703	28 000	518 703	28 000
Dont dotations et reprises d'exploitation		28 000	518 703	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations		0	0	0	
Prêts		0	0	0	
Autres immos financières		19 056	0	19 056	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		19 056	0	19 056	
Clients douteux ou litigieux		0	0	0	
Aulres créances		835	835	0	
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0	
Personnel et comptes rattachés		1 582	1 582	0	
Securité sociale et autres organismes sociaux		751	751	0	
Impôts sur les bénéfices		0	0	0	
Taxe sur la valeur ajoutée		6 885	6 885	0	
Etat et autres collectivités		0	0	0	
Autres impôts		0	0	0	
Etat - divers		10 971	10 971	0	
Groupes et associés		7 201	7 201	0	
Débiteurs divers		34 818	34 818	0	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		63 042	63 042	0	
Charges constatées d'avance		1 454	1 454	0	
TOTAL DES CREANCES		83 552	64 496	19 056	
Prêts accordés en cours d'exercice		0			
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0			
Prêts et avances consentis aux associés		0			
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		8 399	8 399	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		134 420	134 420	0	0
Personnel et comptes rattachés		39 857	39 857	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		44 756	44 756	0	0
Impôts sur les bénéfices		0	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée		1 985	1 985	0	0
Etat et autres collectivités publiques		0	0	0	0
Obligations cautionnées		0	0	0	0
Autres impôts		6 986	6 986	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8 570	8 570	0	0
Groupes et associés		871 846	871 846	0	0
Autres dettes		3	3	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL DES DETTES		1 116 821	1 116 821	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
RISTOURNES 2018	24 126
CICE	1 522
PROD. A RECEV. ETAT	1 540
MEDECINE TRAVAIL	751
CVAE	7 909
TOTAL	35 847

Charges à payer

Charges à payer	Montant
FACT. A REC. MSES	10 397
FACT. A REC. FR. GX	24 984
FACT. A REC. IMPOS	4 375
CONGES PAYES	27 170
CONGES PEC DUS	235
PROVISION RTT	5 062
PRIMES PERFORMANCE	3 836
CH. AU PERSONNEL	2 677
PROV. INDEMN. FIN CDD	878
CH./CONGES	10 053
CH. / CONGES PEC	87
CHARGES SUR RTT	1 873
CHARGES PR.PERFORM.	1 534
TAXE GRANDE SURFACE	6 470
CH./INDEMN. FIN CDD	325
TAXE D'APPRENTISSAGE	1 985
FORM.CONTINUE CONTR.	5 000
MEF BILAN INT.STE AP	6 872
TOTAL	113 812

Provisions pour risques et charges

Transferts de charges	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour litige	478 423	0	478 423	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	9 095	10 853	9 095	10 853
Provisions pour impôts	0	0	0	0
immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
charges	0	0	0	0
TOTAL (II)	487 518	10 853	487 518	10 853

Transferts de charges

Transferts de charges	Montant
Transferts de charges achats	0
Transferts de charges services extérieurs	0
Transferts de charges autres services extérieurs	0
Transferts de charges impôts et taxes	0
Transferts de charges frais de personnel	1 189
Transferts de charges autres charges de gestion	0
Transferts frais annexes	0
Transferts charges sur provisions	0
Transferts de charges sur amortissement - immobilisations	0
Transferts de charges sur amortissements autres	0
Transferts de charges sur publicité	0
Transferts de charges sur loyers	0
TOTAL	1 189

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES D'AVANCE	1 454	0	0
	0	0	0
TOTAL	1 454	0	0

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2017	Valeur nominale
Actions ordinaires	2 500	18 437	18 437	2 500	16
Parts sociales				0	
Total	2 500	18 437	18 437	2 500	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Clôture
Capital social ou individuel	40 000	294 992	294 992			40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	4 000					4 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0					0
Réserves réglementées	35 851				88 321	124 172
Autres réserves	0					0
Report à nouveau	0	294 992			-294 992	0
Résultat de l'exercice	-206 671	-279 743	-206 671			-279 743
Subventions d'investissement	0					0
Provisions réglementées	0					0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-126 820	310 241	88 321	0	-206 671	-111 571

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	2 607 258	2 737 420	-5%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	1 539	7 237	-79%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	2 608 796	2 744 657	-5%
Chiffres d'affaires nets-Export	0	0	0%
Chiffres d'affaires nets	2 608 796	2 744 657	-5%

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC / CESSION IMMO INCORP.	304	304
AUTRE	204 244	204 311
	0	0
	0	0
TOTAL	204 548	204 615

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	1	1
Agents de maîtrise	3	1
Employés et techniciens	9	10
TOTAL	13	12

L'effectif moyen du personnel est de :

13

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social	Forme juridique	Capital	% de détention
CASINO GUICHARD PERRACHON 1 COURS ANTOINE GUICHARD 42000 SAINT ETIENNE	SA	169 825 404 €	100%

SUPER LECOURBE
Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 173 rue Lecourbe – 75015 PARIS
341 802 148 R.C.S. PARIS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 19 JUIN 2018

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

[...]

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'Associée unique, décide d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à 279 743 euros, de la façon suivante :

- imputation au compte « Réserves réglementées » à hauteur de 124 172 euros,
- le solde, soit 155 571 euros, en totalité, au compte « Report à nouveau », qui après affectation présentera un solde débiteur de 155 571 euros.

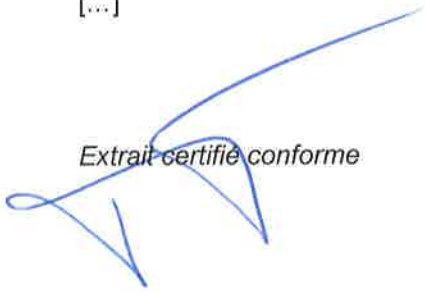
Rappel des dividendes distribués

L'Associée unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Décision adoptée par l'Associée unique

[...]

Extrait certifié conforme



Super Lecourbe

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Super Lecourbe

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Super Lecourbe,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Super Lecourbe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe concernant l'application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Dépréciation des actifs » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des immobilisations incorporelles. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, leur correcte application et le caractère raisonnable des estimations en découlant.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

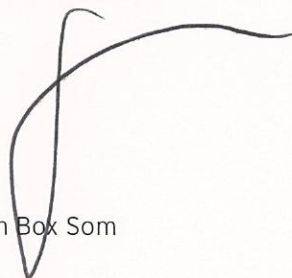
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 18 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Stéphane Van Box Som